

AURILLAC, le 24 Avril 2020

**DESTINATAIRES : MEMBRES (CA ET CTC), ENTREPRISES LAITIÈRES, CRIEL AMC, CILAISUD, CRIEL CENTRE**

N/REF : JVG/AC/25

**Objet** : Communication II sur application des accords interprofessionnels relatifs au paiement du lait à la qualité

Madame, Monsieur,

Dans ce contexte du COVID 19, la filière laitière est considérée comme secteur prioritaire par le gouvernement et doit maintenir son activité. Agrolab's, comme tous les acteurs de la filière, est concerné. Contrôler et garantir la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers reste une priorité et un engagement majeur de la filière.

Agrolab's, avec ses trois sites (Auch, Aurillac et Clermont-Ferrand) reconnu pour ses activités d'analyses pour le paiement du lait, fait face. Dès le 26 Mars 2020, l'organisation des trois sites s'est adaptée pour assurer un plan de continuité dérogatoire des analyses défini par le CNIEL.

**A compter du 1<sup>er</sup> Mai 2020, Agrolab's va tendre vers un retour à une fréquence d'analyses définie par nos accords interprofessionnels relatifs au paiement du lait de vache à la qualité en date du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.**

**Ainsi, les deux dénombrements spores butyriques mensuels et l'analyse hebdomadaire lipolyse seront repris dès début Mai 2020.**

En fonction des évolutions de la pandémie, le retour à une situation normale devrait s'effectuer dans les semaines à venir.

Ce plan de continuité dérogatoire permet de :

- Assurer les prélèvements et le caractère inopiné des analyses,
- Contrôler les critères obligatoires (germes totaux, résidus antibiotiques, cellules somatiques, matière grasse, matière protéique, point congélation),
- Réduire les fréquences d'analyses tout en respectant le minimum requis par la réglementation,
- Garantir la traçabilité de tous les laits livrés sur le critère résidus antibiotiques.

Pour plus d'information, vous pouvez vous connecter au site du laboratoire <http://www.agrolabs.fr> ou sur <http://www.filiere-laitiere.fr/fr/filiere-laitiere/qualite-au-coeur-filiere-laitiere> (accords et arrêtés).

Soyez assurés de l'implication des équipes d'Agrolab's pour garantir et assurer cette continuité d'activités dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

LA PRESIDENTE D'AGROLAB'S  
CHANTAL COR

